

PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU MERCREDI 12 JUIN 2024

L'Assemblée Générale Ordinaire du Service Interentreprises de Santé au travail du Libournais s'est tenue le mercredi 12 juin 2024.

Le Président Didier GUERIN ouvre la séance à 15H30 en souhaitant la bienvenue et en remerciant les adhérents et salariés présents.

Ordre du jour :

- Approbation du PV de l'AG du 22 septembre 2023
- Rapport moral / rapport d'activité 2023
- Rapport financier 2023
- Certification des comptes
- Présentation du budget prévisionnel 2024
- Témoignage sportifs, promotion de la santé au travail

Présents :

NOM	ENTREPRISE	Nombre de voix
GUÉRIN Didier	LIBOURNE ORTHO MEDICAL AMBARES ORTHO MEDICAL	1
COURCELLES Magali	CEVA	1
DUBOIS Bruno	SMURFIT KAPPA	1
VIGNERON Sylvain	SCHNEIDER ELCTRIC	1
CELIO Aurélie	CPAM	1
PALUDETTO Ronald	BOUCHERIE PALUDETTO	1
RENAUD Natacha	MISSION LOCAL DU LIBOURNAIS	1
FERNANDEZ Cécile	MAIN D'ŒUVRE SERVICES	1
NORIEGA Géraldine	ADECCO Libourne	1
BANNES Pascal	ADHAP	1
VIGNAUD Jean Michel	AIR AQUITAINZ BLEU	1
GOMBEAU Clément	ASSO LIBOURNAISE DE GYM VOLONTAIRE	1
TETU-SAUGE Huguette	ASSO LIBOURNAISE DE GYM VOLONTAIRE	1

DOUBLET Jérôme	ACTION LIBOURNE	1
FORESTIER Amanda	SCHNEIDER ELECTRIC	1
REY Franck	FR EMBOUTEILLAGE	1
BROUARD Anthony	RESEAU SANTE SOCIAL JEUNE	1
TOTAL		17

Avaient des pouvoirs :

NOM	ENTREPRISE	POUVOIRS
GUÉRIN Didier	LIBOURNE ORTHO MEDICAL AMBARES ORTHO MEDICAL	14
TOTAL		14

TOTAL DES VOIX PRESENTS + TOTAL DES POUVOIRS : 31

• **Approbation du PV de l'AG du 22 septembre 2023**

Le compte-rendu de l'assemblée générale du 22/09/2023 est lu par Monsieur Bruno DUBOIS (vice-président).

Résultat des votes :

POUR : 31 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

• **Rapport moral et activité 2023**

Madame BERNARDINO Katia, directrice générale, présente le rapport moral 2023.

- Mouvement du personnel : le responsable technique ne fait plus parti du personnel depuis octobre 2023, 6 recrutements.
- Le nombre d'adhérents reste sensiblement identique à l'année précédente.
- Investissement informatique : le logiciel métier va monter en version

- Mise en place de la certification : le décret du 20/07/2022 est paru sur le journal officiel précisant un cahier des charges qui s'impose à tous les services de prévention et santé au travail de France qui se présentera sur 3 niveaux.

- Rapport d'activité 2023

- Bilan de l'activité 2023

- 3256 entreprises adhérentes
- 30435 salariés
- 292 adhésions
- 195 entreprises radiées

- Le suivi médical

	Médecins	Infirmiers
Visites d'embauche	1771	3932
Visites périodiques	2842	1931
Pré-reprises	629	
Reprises	1817	

A la demande

du salarié	805	
de l'employeur	300	
du médecin	777	
Autres (2 ^{ème} visite, suivi individuel, visite intermédiaire)	252	685
TOTAL	9193	6548

L'absentéisme

Les absences non excusées et excusées sont en augmentation par rapport à 2023.

**2 salariés sur 10 n'honorent pas son rendez-vous,
soit une perte de temps médical importante**

• Point sur les ressources humaines

	2022	2023	2024
MEDECIN DU TRAVAIL	5	8	8
INFIRMIER	9	8	8
IPRP	5	5	6
ASSISTANTES MEDICALES	8	10	9
DIRECTION	2	2	2
ADMINISTRATIF	3	2	4
AGENT D'ENTRETIEN	3	3	2
TOTAL	35	36	39

Parmi les 8 médecins du travail : 1 médecin junior, 1 médecin collaborateur pendant 4 ans, et des médecins à temps partiel à 4 jours/semaine.

➤ Organisation par secteur au 31 mai 2024

COUTRAS LIBOURNE	DIACONU Oana
	LETELLIER Nadège
	SOEN Mikaël

LIBOURNE BEYCHAC	DUBRANA Marie-Noëlle
	BERTHE Nadine
	LEJARD Stéphanie

LALANDE LIBOURNE	MERY-MICHEL Manon
	JEFFIER Delphine
	BIJASSON Isabelle

SAINT MAGNE DE CASTILLON	CARDINALE Isabelle
	DASSONVILLE Sophie
	TROTET Marie

LIBOURNE	BLANC Christine
	BIRAC Angéline
	FOUCRÉ Alexandrine

BEYCHAC LIBOURNE	JORAND Julia
	FERNANDEZ Vanessa
	DURAND Alice

LIBOURNE	BLASAC Marie-Thérèse
	MAISONNEUVE Lydie
	DEGARDIN Delphine

LIBOURNE	ROCHE Isabelle
	MOREAU Agnès
	BURG Sophie

Selon la DREETS, en moyenne en Nouvelle Aquitaine, l'effectif attribué par un médecin à temps plein est de 5000 personnes. Nous sommes en deçà et l'arrivée du Docteur Julia JORAND, il y a peu et Isabelle ROCHE, permet de diminuer l'effectif de tous les médecins, même si cela augmente pour le moment l'effectif du Docteur DUBRANA (tutrice du médecin collaborateur).

- Projet de service

Le projet de service est conduit par l'ensemble des salariés du SIST.

- Une obligation réglementaire depuis 2012
- Un outil de pilotage interne qui va définir les axes d'engagement et les priorités d'action pour les 5 prochaines années.
- Elaboré par la commission médico-technique :
 - ✓ il est soumis à l'approbation du conseil d'administration
 - ✓ à avis de la commission de contrôle
 - ✓ et présenté à l'assemblée générale
- Sans projet de service, il n'y a pas d'agrément

Contexte réglementaire

La nouvelle réforme de santé au travail en 2021 a modifié la gouvernance. Cela a imposé une offre de service qui doit être identique dans tous les centres de santé en France.

Tous les services doivent proposer :

- ✓ une offre socle,
- ✓ une offre aux indépendants qui s'appelle l'offre spécifique
- ✓ une offre complémentaire, effectivement il est possible de facturer des prestations qui seraient en dehors de cette offre de service.
- Obligation de certification par un organisme indépendant.
- Développement de la délégation des missions du médecin du travail

Contexte politique

- Plan national de santé au travail 2021-2025 définit les priorités d'action
 - Plan régional de santé au travail piloté par les DRETS
 - Développement des axes de travail par des groupes de travail régionaux
 - Inclusion des priorités définies les projets de service des SPSTI
- Obligation pour la conclusion d'un CPOM avec la DREETS et la CARSAT

Prévention et culture de prévention

- Organiser chaque année des campagnes, des préventions ciblées
- Développer une culture de prévention dans les micro-entreprises
- Répondre aux exigences du niveau 1 et 2 du référentiel « Prévention des risques professionnels »

Suivi individuel de la santé des salariés

- Développer des actions d'information et de sensibilisation en faveur de la santé
- Répondre aux exigences du niveau 1 et 2 du référentiel « Suivi individuel de l'état de santé »

Maintien dans l'emploi et PDP

- Accompagner les salariés à risque de désinsertion professionnelle
- Promouvoir la cellule PDP et son action
- Répondre aux exigences du niveau 1 et 2 du référentiel « PDP et maintien dans l'emploi »

Pilotage de la prévention et de la santé au travail

- Développer un partenariat d'expertise auprès des acteurs de santé au travail et de santé publique du territoire
- Améliorer la communication externe
- Piloter la certification et développer une politique d'amélioration continue

Intervention inattendue d'un adhérent mécontent. Sa demande de rendez-vous a été prise en charge.

• ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL

Le Document Unique d'Evaluation des Risques : depuis 2022, mise en place de la formations inter-entreprises sur la réalisation du DUERP pour les entreprises de moins de 20 salariés (1 x/mois sur $\frac{1}{2}$ journée).

Mise en place de $\frac{1}{2}$ journée 1x/mois pour permettre aux adhérents d'être accompagné dans la réalisation de leur DUERP.

La métrologie : les métrologies de bruit, vibrations et polluants sont les plus nombreuses et s'accompagnent d'une proposition de sensibilisation aux risques pour les managers et les salariés.

Etude et conseils en ergonomie : 3 types d'intervention sont effectuées

- Conception des lieux et situations de travail avec outils de modélisation en 3D
- Accompagnement sur la prévention du risque TMS
- Aide à l'aménagement de poste de travail pour un salarié avec des restrictions médicales.

Accompagnement dans la prévention des RPS

- La réalisation de sensibilisation auprès des chefs d'entreprise, des managers et des salariés
- L'aide à l'identification et à l'évaluation du risque RPS
- L'ouverture d'espace de discussion
- L'accompagnement suite à évènement traumatique
- Des entretiens collectifs et individuels à la marge
- Le conseil sur les démarches de qualité de vie et conditions de travail

Les formations SST

	Formation initiale (2 jours)		Maintien et actualisation des compétences (MAC 1 jour)	
	Nombre de session	Nombre de stagiaires	Nombre de session	Nombres de stagiaires
2019	17	135	23	197
2020	4	28	22	152
2021	22	133	26	161
2022	23	156	17	105
2023	22	145	23	156

- Rapport financier 2022

Le rapport financier 2023 est présenté par Monsieur Thomas BLANCHARD, expert-comptable du cabinet de la société SAGECO.

BILAN ACTIF

- Actif immobilisé : 1 627 869.63 €
- Actif circulant net : 1 872 410.24 €
- Disponibilité : 1 484 467.42 €

TOTAL DE L'ACTIF NET : 3 500 279.87 €

BILAN PASSIF

- Fonds propres : 2 421 516.15 €
- Dettes : 783 603.72 €

TOTAL DU PASSIF NET : 3 500 279.87 €

LE COMPTE DE RESULTAT

- Total des produits d'exploitation : 3 190 113.61 €
- Total des charges d'exploitation : 3 029 321.31 €
- Résultat d'exploitation : 160 792.30 €
- Résultat financier : 21 350.35 €
- Résultat exceptionnel : 10 285.51 €
- **Bénéfice : 109 310.16 €**

- Certification des comptes par le commissaire aux comptes

Monsieur Denis RAVIER, intervient au nom du Cabinet CGL Audit et Conseil, commissaire aux comptes du SIST ; il rappelle le rôle du commissaire aux comptes et fait la lecture de son rapport sur les conventions règlementées concernant l'exercice clos le 31/12/2023.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration, il a certifié que les comptes annuels étaient, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice 2023. Aucune observation n'a été formulée sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations donnés dans le rapport de gestion du bureau et les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Sur les conventions et les engagements réglementés, aucune convention, ni aucun engagement soumis à l'article L.631-5 du code de commerce n'ont été présentés.

Les résultats du vote de la certification des comptes sont :

POUR : 31 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Après lecture du rapport du Commissaire aux Comptes, les comptes sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

• Présentation du budget prévisionnel 2023

La présentation du budget prévisionnel est lue par Monsieur Thomas BLANCHARD, expert-comptable de la société SAGECO.

Les cotisations sont au « Per capita » sur la base de 101 € HT pour les salariés du régime général et 110 € HT pour les adhérents de la fonction publique, territoriale ou état par salarié.

Le total des produits d'exploitation prévisibles est de 3 373 244 €. Il comprend la rétrocession des formations pour 25 000 €, le montant des locations d'immeubles pour 57 000 € et les produits financiers pour 18 000 €.

Le montant des charges d'exploitation est estimé à 3 368 574 €

Le résultat d'exploitation est de 4 670 €

Le résultat courant avant impôt est de 21672 €

Le résultat comptable courant est de 18 285 €

Le résultat net comptable est de 18 285 €

Il est procédé au vote du budget prévisionnel de 2023. Les résultats du vote sont les suivants :

POUR : 31 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Aucune remarque n'est faite et aucune question n'est posée par les adhérents présents.

Le budget prévisionnel 2023 est adopté à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés.

- Témoignages de 4 sportifs :

- ❖ Pierre BANNES

Après avoir pratiqué la natation pendant des années et terminé sur les premières marches du championnat de France, Pierre s'est lancé dans le handibasket. Il évolue au sein du club de l'Entente sportive Blanquefortaise où il a terminé deuxième du championnat de France en 2016 et 2024. Il a brillé dans ces deux sports dans lesquels il a été médaillé à plusieurs reprises.

- ❖ Mathieu BISSENI

Ancien sportif de haut niveau en basket, Mathieu a évolué au sein du club Elan Béarnais Orthez avec lequel il a été champion de France. Il a été sélectionné 95 fois en équipe de France. Il a également participé au championnat Africain ainsi qu'aux Jeux Africains où il a été médaillé. Une carrière pleine de succès.

- ❖ Jean-Baptiste DUBOURG

Pilote français de rallycross, il devient champion de France en 2013. Engagé en championnat du monde de rallycross en 2015 et 2017, il évolue en 2019 en championnat d'Europe dont il devient vice-champion. Il est 6 fois vainqueur du Trophée Andros depuis 2016.

❖ **Pierre-Ambroise BOSSE**

Athlète français spécialiste du 800 mètres, il devient champion du monde en 2017 à Londres. Il détient depuis 2014 le record de France du 800 mètres en 1 min 42 s 53, été depuis 2016 le record d'Europe du 600 mètres en 1 min 13 s 21. Suite à plusieurs blessures, il annonce sa retraite fin 2023.

Aucune question, ni observation n'étant formulée, le Président remercie l'assistance et clos l'Assemblée Générale Ordinaire à 18H00.

A Libourne, le 10 juillet 2024
Le Président,
Didier GUERIN

